LA COURONNE
CHARENTE
magazine

PIERRE LAURIER
1923 - 2024

MAGAZINE MUNICIPAL N°98/ FÉVRIER 2024 / WWW.LACOURONNE.FR

BIEN VOIR À L'ÉCOLE, BIEN VOIR AVEC L'ÉCOLE

Toujours plus active dans sa politique éducative, la Ville de La Couronne en partenariat avec l'équipe enseignante et les opticien·nes de La Couronne a lancé un dépistage visuel chez les enfants de CP à l'École élémentaire - bâtiment Jacques Prévert. Les résultats transmis aux parents ont démontré qu'1 enfant sur 5 a besoin d'un suivi complémentaire auprès d'un ophtalmologiste. Un grand merci aux commerçant·es de la ville Concept Optique 16 et Naturovue Opticien pour leur disponibilité et leur engagement auprès des enfants de La Couronne.

ITZEHOE – LA COURONNE : 35 ANS D'AMITIÉ

À l'occasion de cet anniversaire, Jean-François Dauré a rappelé «l'importance de renforcer les relations entre les peuples, surtout dans le contexte de la paix en Europe». Le comité de jumelage, présidé par Francis Vincent, permet de favoriser les initiatives telles que des échanges entre jeunes, des échanges scolaires, des stages, et des projets sportifs inter-villes, qui confirment l'amitié entre les peuples.

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE

Les rues se sont transformées le temps d'un week-end pour célébrer les fêtes de fin d'année. C'est toujours plus nombreux que le public a répondu présent. Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'animation de ce week-end festif, en sillonnant les rues en musique, en illuminant l'église Saint-Jean-Baptiste, en chantant avec émotion et en animant les Places du Champ de Foire et de l'Hôtel de Ville.

TÉLÉTHON 2023

«La Couronne Actions Téléthon», avec le soutien de la commune de La Couronne et la complicité de la commune de Val d'Auge, a répondu présente encore cette année. Grâce à ses bénévoles, ses partenaires mais aussi à ses donateur·rices, de très nombreuses actions ont été menées avec succès sur plus de deux mois afin de récolter la somme de 20 003,09 € au profit de l'AFM Téléthon.

LE RAIL À L'HONNEUR

À l'occasion de la réouverture de la Gare de la Couronne avec sa Halte TER inaugurée le 13 décembre dernier, l'association Miniature et Modélisme en Charente a magnifiquement mis à l'honneur l'histoire du chemin de fer lors de son salon. La reproduction de la Gare de La Couronne et l'exposition des 170 ans du rail dans le Hall d'Expo Les 2B, réalisée par des Couronnais·es passionné·es, ont permis de retracer l'histoire du rail. L'occasion pour les visiteur·euses de découvrir et de plonger dans cette odyssée ferroviaire.

VIVRE ENSEMBLE

Le traditionnel repas des Aîné·es a eu lieu samedi 27 janvier. L'occasion pour les élu·es de partager un moment de convivialité avec les Ainé·es de la Ville autour d'un repas préparé par l'équipe du restaurant communal.

Merci aux bénévoles du CCAS pour leur implication dans l'organisation de cette journée.

Chères Couronnaises, Chers Couronnais,

La démolition progressive de l'usine Lafarge entraine comme nous l'avions prévu une baisse importante des recettes fiscales de la commune. Cela prend effet en 2024. Nous le savions et nous nous préparions. Mais ce qui était imprévisible, c'était les conséquences de la suppression en 2021 de la taxe d'habitation. Cette réforme, compensée par un transfert de taxe foncière perçue auparavant par le Département, a fait passer le risque fiscal de 300 000 € à 800 000 €, faisant de La Couronne un cas unique en France en matière de catastrophe fiscale et industrielle.

Notre expérience avec les réseaux institutionnels a permis de mener depuis 2022 un long et intense travail de mobilisation auprès des ministères décisionnaires (cabinet de la Première ministre Élisabeth Borne, Ministre de l'économie Bruno Le Maire, Ministre des comptes publics Thomas Cazenave), de Claude Raynal, Président de la commission des Finances du Sénat, de nos sénateur·rices Nicole Bonnefoy et François Bonneau (les seuls parlementaires à avoir répondu à notre appel), du Président de l'Association des Maires de France (AMF) et de son cabinet. Qu'ils soient toutes et tous remercié·es pour l'attention, leur écoute et leurs actes.

Ce long travail nous a amené à déposer, avec l'aide précieuse de l'AMF, un amendement au projet de loi de Finances 2024 demandant à l'État de débloquer un soutien financier exceptionnel et dégressif sur plusieurs années, permettant de passer ce cap financier et budgétaire difficile. Le 21 décembre 2023, lors du débat parlementaire final, l'État a enfin reconnu que la Ville de La Couronne était une victime collatérale de la réforme fiscale de 2021 et intégré l'amendement « La Couronne » à la version définitive du texte.

Même si à l'heure où j'écris nous sommes en attente du décret d'application et que, par expérience, nous restons très vigilants, c'est une grande victoire pour la commune qui se verra attribuer une compensation dégressive pendant plusieurs années correspondant partiellement à la chute de sa taxe sur le foncier bâti. GrandAngoulême devrait également bénéficier de notre travail.

Les huit points d'augmentation de fiscalité, que nous avons été contraints d'appliquer en 2023, correspondent exactement aux 800 000 € de perte fiscale « Lafarge ». Cet effort consenti par les propriétaires de foncier bâti, les économies drastiques opérées en 2023 et à poursuivre en 2024, la future compensation versée par l'État, notre stratégie de vente de nos biens immobiliers vont dégager des marges de manœuvres indispensables pour affronter les années futures. Ces ressources vont nous permettre d'améliorer notre réseau routier mais aussi de poursuivre les investissements utiles et générateurs de « mieux vivre », d'économies et de recettes futures. La reconversion des friches « Lafarge », avec la création d'un nouveau parc photovoltaïque et d'une zone d'activité économique, permettront de compenser la perte fiscale, à partir de 2026/2027.

Dans ce contexte, nous n'avons pas de réponses des communes de Grand-Angoulême sur une aide au fonctionnement de la piscine de La Couronne en 2024. Il reste cependant un espoir pour que la communauté d'agglomération reconnaisse enfin cet équipement comme d'intérêt communautaire en 2025, ce qui est une évidence puisque près de 50% des utilisateur·rices viennent d'autres communes. En attendant, nous mettrons tout en œuvre pour rouvrir la piscine dès l'été 2024.

Enfin, comme nous nous y sommes engagés, nous envisageons une baisse progressive du taux d'imposition sur le foncier bâti à partir de l'année 2025.

Nous sommes allés jusqu'au bout pour trouver des solutions à l'injustice fiscale qui touche notre commune et nous y sommes parvenus à force d'expérience, de patience et de volontarisme. C'est donc avec optimisme et opiniâtreté que nous travaillons à l'avenir de notre commune et au bien-être de ses habitant·es.

Le conseil municipal de La Couronne et moi-même souhaitons à chacun·e d'entre vous une bonne et joyeuse année 2024.

Jean-François DAURÉ
Maire de La Couronne

SOMMAIRE

ACTUALITÉS 4
Hommage
Commerce
Patrimoine
Réseaux sociaux
Environnement
Sport

DOSSIER 6

VIE MUNICIPALE 12

AGENDA 13

PROGRAMMATION CUTURELLE 14

INFOS PRATIQUES 15

HOMMAGE

PIERRE LAURIER

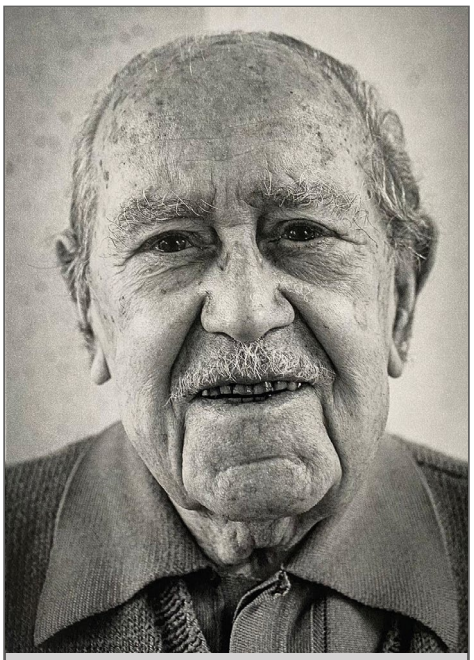

Les mots du Maire,
Jean-François DAURÉ :

« L'étincelle de ton destin s'est déclenchée à 16 ans lorsque les troupes allemandes sont entrées dans La Couronne le 26 juin 1940. Cette étincelle se transformera en une flamme ardente de résistance ».

La Ville de La Couronne exprime ses plus sincères condoléances à la famille de Pierre Laurier.

COMMERCE

MARCHÉ DE LA COURONNE

Le marché de La Couronne, toujours plus dynamique, est l'un des plus beaux marchés de la Charente !

Riche de sa diversité et de ses produits locaux, retrouvez vos commerçant·es et artisan·es tous les mercredis (marché alimentaire) et samedis (marché mixte) de 8h à 13h, sur la Place du Champ de Foire !

Plus d'informations sur le site internet de la Ville :

PATRIMOINE

NEF DE L'ABBAYE

© CD16

L'Abbaye Notre-Dame fait peau neuve !

Depuis maintenant 5 mois, la deuxième tranche de travaux de restauration a débuté. Il s'agit de dévégétaliser et restaurer les deux faces du mur gouttereau Nord de la nef ainsi que les murs Nord et Ouest du bras du transept Nord. Les travaux consistent, après nettoyage, à reprendre les maçonneries désorganisées, à renforcer et rejointoyer les parements. Les sculptures et les restes de peintures murales sont préservés et consolidés. En fin de travaux, un badigeon permettra d'harmoniser l'ensemble des parements. Les entreprises DAGAND ATLANTIQUE et LE BRAS FRÈRES sont à l'œuvre pour restaurer les vestiges et garantir leur bonne conservation. Cette tranche s'achèvera en mars 2024, puis une troisième phase de travaux s'enchaînera pour une durée d'environ 4 mois afin de restaurer la 4ème travée ouest de la nef.

RÉSEAUX SOCIAUX

CONTINUEZ À NOUS SUIVRE !

ENVIRONNEMENT

GESTION DES BIODÉCHETS DISTRIBUTION DES BIO-SEAUX

À compter du 1er janvier 2024, un changement majeur s'opère dans notre gestion des déchets. Les biodéchets (déchets alimentaires) ne doivent plus être jetés dans la poubelle noire.

Plus d'infos sur le site internet de la Ville :

PARIS 2024

LA COURONNE : TERRE DE JEUX 2024

Se rassembler autour des JO de Paris était une évidence. Cet événement sportif mondial est inspirant pour toutes les générations. Au-delà du marketing, les messages véhiculés sont universels : le partage, la paix, le respect, l'égalité, l'excellence... Ces notions, ces valeurs, nous souhaitons les porter toutes et tous, notre commune et tous ces acteur·rices se reconnaissent en elles. Riche de ses nombreuses associations sportives et du dynamisme omniprésent autour du sport, la Ville de La Couronne va être associée à l'événement sous différentes formes.

Dans le cadre des JO Paris 2024, la Ville travaille depuis 2019 avec les associations sportives et les établissements scolaires, au projet Terre de Jeux 2024 en coopérant ensemble à la construction d'un projet.

Des animations telles que les Jeux Couronnais, les Jeux Olympiques et Paralympiques, les Vendredis-sports ont été lancés réunissant plus de 1 000 participant·es. Un succès indéniable reconnu puisque la Ville a été la première Ville de Charente à obtenir le Label Terre de Jeux 2024.

2 COURONNAISES PORTEUSES DE LA FLAMME OLYMPIQUE

La flamme Olympique traversera la Charente le 24 mai. La Ville est très fière que Julie Pierret et Louise Watelet, 2 couronnaises, soient parmi les premières sélectionnées pour faire partie du relais de la flamme !

LEURS PORTRAITS

Proposée par la Ville de La Couronne, Julie PIERRET a été sélectionnée pour faire partie du relais de la flamme. Éblouissante tout au long de sa carrière, Julie a commencé le judo à 6 ans à Chateauneuf-sur-Charente et sera par la suite coachée par Guillaume Avril à La Couronne. Ce duo va faire des merveilles : 2 titres de championne de France, 6 médailles au France et de nombreuses médailles européennes dont un dernier titre l'année dernière à Sofia où Julie fera résonner la Marseillaise quelques semaines avant l'annonce de sa retraite sportive. Pour Julie, les JO représentent «l'excellence sportive associée à des valeurs telles que le partage, le respect, la paix, l'inclusion avec les para-sports. C'est un moment qui rassemble.» «Je suis fière et honorée de participer à cet événement qui n'arrive qu'une fois dans une vie. C'est une belle reconnaissance pour clôturer ma carrière de judokate.»

Jeune sapeur-pompier (JSP) à La Couronne et volleyeuse au Cosmic en catégorie M18, Louise WATELET a été sélectionnée par le Département pour porter la flamme le 24 mai en Charente.

Couronnaise âgée de 15 ans, élève en 2nde au lycée Charles Coulomb, Louise a commencé le volley-ball à 6 ans avec Anne Auer, présidente du club (en photo).

«J'ai été étonnée, je suis super contente, c'est un honneur. J'aime tous les sports et je retrouve dans les Jeux Olympiques les valeurs que j'affectionne chez les JSP et dans le sport : la régularité, l'excellence et le respect.»

En avril, Louise aura connaissance de son parcours pour le passage de la flamme le 24 mai et le 25 mai, après ses évaluations JSP, elle participera à l'animation Terre de Jeux à La Couronne.

LE 25 MAI 2024 : LE SPORT ET LA CULTURE MIS À L'HONNEUR

Afin de fêter ensemble l'événement des JO et de porter haut les valeurs du sport et le rayonnement qu'il dégage, la Ville, en partenariat avec les clubs sportifs et le Département vous attendent nombreuses et nombreux le 25 mai 2024 à l'Abbaye Notre-Dame, pour un après-midi et une soirée sport et culture !

Au programme : des animations sportives mais également une nuit Archéo avec le spectacle accrobatique **« Air de Jeux »** de la compagnie Pérégrin.

LA COURONNE, RECONNUE PAR LE PROGRAMME SPORT ET PARITÉ

Ce label permet à la Ville d'être retenue parmi 10 communes en France dans le programme Sport et Parité de Paris 2024.

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'égalité femme-homme, c'est avec fierté que le terrain de rugby nommé Brosseau-Fall, en hommage à 2 joueuses internationales du rugby à XV, a été retenu et labellisé Terre de Jeux. Ces jeunes sportives ont fait part de leur «honneur d'avoir leurs noms associés à ce terrain et à cette ville.».

La Ville de La Couronne se voit reconnue nationalement par ses pairs et voit en cette reconnaissance un héritage des JO 2024.

VERS 2024-2025... ET AU-DEL

UNE MOSAÏQUE DE PROJETS P

LÀ
POUR REDESSINER LA VILLE

Habitat, environnement, solidarité, mobilité, petite enfance, économie.
Le visage de La Couronne se modifie peu à peu au gré des chantiers.
Le point sur les projets en cours ou à venir qui redessinent notre commune.

>>> MOBILITÉ

1 L'AMÉNAGEMENT CYCLABLE CONTINUE SUR LA D910

Élus référents : J. BONNET, L. ALVAREZ

La commune poursuit l'aménagement cyclable le long de la D910 (route de Bordeaux) en établissant une nouvelle bande de circulation protégée et dédiée aux cyclistes entre le giratoire de l'Oisellerie et celui de l'Université. Cette troisième tranche de la piste cyclable vient compléter les deux premières, déjà mises en service en 2020 puis en 2022, entre les ronds-points de Girac et du Campus des Valois, puis entre ceux de Lafarge et de l'Oisellerie.

Les travaux démarreront l'été prochain.
Inauguration prévue : septembre 2024.

>>> INFOS CLÉS

> Longueur de la nouvelle piste cyclable : **750 mètres**
> Financeurs : Département, commune, GrandAngoulême, Etat
> Maîtrise d'ouvrage : déléguée au Département

2 LE PÔLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM) SE FINALISE

Élus référents : J. BONNET, P. TEXIER, D. LASNIER, L. ALVAREZ

La halte du TER Angoulême-Bordeaux en Gare de La Couronne est opérationnelle depuis décembre 2023. Avec six aller/retours par jour, elle simplifie la vie des habitant·es de la commune et du sud de l'agglomération qui ont besoin de se rendre à Bordeauxou même à Angoulême au quotidien. Le PEM, c'est aussi un arrêt du BHNS* rue de la Libération, des places de vélos couvertes et sécurisées et un parking végétalisé (en cours de réalisation). Sans oublier la passerelle, à la fois piétonne, ferroviaire et accessible à toutes et tous qui permet de relier l'Est à l'Ouest en 5 mn à pied grâce à ses ascenseurs.

Les travaux de végétalisation de l'esplanade seront réalisés.

* Bus à Haut Niveau de Service.

>>> INFOS CLÉS

> Financeurs du PEM : GrandAngoulême, commune, Région, Europe, État

3 UNE DÉVIATION POUR DÉSENGORGER LE CENTRE-VILLE

Élu référent : D. LASNIER

Le projet est actuellement en cours d'étude par le Département, mais l'idée est bien lancée. Il s'agit d'aménager une déviation permettant le contournement Est du centre-ville, dans le cadre de la reconversion des anciennes carrières Lafarge.

Cette voie desservirait la future zone à vocation économique (lire n°6), située entre la route de Voeuil et la rue Léonard Jarraud, tout en soulageant le flux routier dans le centre-ville.

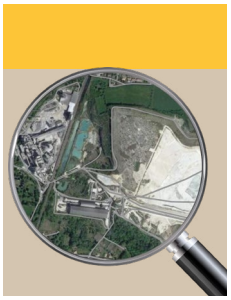

Le projet entraînerait la création d'une voie traversante de la route de Bordeaux à la route de Voeuil, ainsi que celle d'un nouvel ouvrage d'art au-dessus de la voie de chemin de fer.

4 UNE AIRE DE STATIONNEMENT QUARTIER DE LA CONTRIE

Élu référent : L. ALVAREZ

Le quartier de La Contrie, qui fait face au Pôle d'Echanges Multimodal, est relié au centre-ville grâce à la passerelle urbaine depuis avril 2023.

Il est aussi à quelques pas de la halte TER (lire n°2) et du Pôle de Santé.

Cette partie de la ville sera désormais enrichie d'une aire de stationnement.

>>> INFOS CLÉS

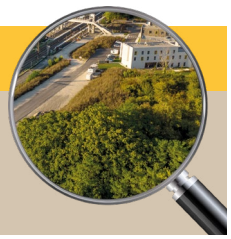

> **48 places** de parking
> **Gratuite**

5 L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE SAINT-JEAN

Élu·es référent·es : J. BONNET, Z. SEMANE , P. TEXIER

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU), l'Espace Saint-Jean va connaître une nouvelle vie. Le cours d'eau qui y coule, actuellement busé, va rejaillir à l'air libre et l'espace va s'articuler autour avec bancs, jeux, sanitaires, promenades, ouverts à toute la population… dans le respect de la biodiversité.

Une liaison douce permettra de relier Saint-Jean à l'école maternelle du Parc et au parc public Eugène Bureau, en desservant un maximum d'équipements publics.

>>> INFOS CLÉS

> Objectif : démarrage des travaux en septembre 2025

> Financeurs : ANRU, Grand-Angoulême

>>> RECONVERSION CARRIÈRES LAFARGE

6 LA CRÉATION D'UNE ZONE À VOCATION ÉCONOMIQUE

Élu référent : D. LASNIER

Dans le cadre de la reconversion des carrières Lafarge, une zone à vocation économique doit voir le jour, à l'emplacement de l'ancien bâtiment « pré-homogénéisation » de la cimenterie Lafarge, entre la rue Léonard Jarraud et la route de Voeuil.

L'immense bâtiment industriel doit être désamianté avant destruction, opération programmée en mai prochain, menée par l'EPFNA [1].

En 2025, des travaux sont prévus sur ces lieux, qui accueilleront à terme des activités économiques et créatrices d'emplois. Un consortium d'investisseurs privés propose d'y réaliser une zone d'activité artisanale à énergie positive.

>>> INFOS CLÉS

> Surface de la future zone économique : **12,5 ha**

> Surface du bâtiment « pré-homo » : **14 000 m2**

> Financeurs : EPFNA, État et Consortium

(1) Pour rappel, l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine) est devenu propriétaire d'une majeure partie du site de la cimenterie Lafarge en 2020.

7 UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Élu référent : D. LASNIER

La société Enoé, en groupement avec LM Soleil et SPIE, va construire un parc photovoltaïque sur le site des carrières Lafarge.

L'énergie renouvelable produite par cette centrale servira au territoire comme à ses habitant·es, mais viendra également alimenter le système de production d'hydrogène du projet H2 Charente (lire n°8).

Pour cette exploitation, la commune percevra un loyer durant 30 ans. Une étude environnementale doit être finalisée cette année.

À sa suite, la décision préfectorale interviendra, pour une construction de la centrale en 2026.

>>> INFOS CLÉS

> Surface du parc : **42 ha**

> Puissance totale de la centrale : **43 Mwc**

> Production annuelle : **55 922 Mwh**

8 LE PROJET H2 CHARENTE

Élu référent : D. LASNIER

Porté par SNGC (entreprise de travaux publics située à L'Isle d'Espagnac) et Hynoé (filiale hydrogène du groupe Enoé), H2 Charente est un autre pan de la reconversion des carrières Lafarge.

L'ambition de H2 Charente : déployer sur le site un écosystème de production et de distribution d'hydrogène, énergie décarbonée à destination de la mobilité et de l'industrie. Ce projet d'envergure intègre le co-développement d'une centrale photovoltaïque (lire n°7) afin de produire de l'hydrogène à partir d'électricité renouvelable.

La mise en service du site de production et de distribution est prévue pour 2026.

>>> INFOS CLÉS

> Production du site : **4 Mwe d'électrolyse, soit 1 600 kg d'hydrogène par jour**

> Évitement de **6 000 t de CO2/an**

> Alimentation en « **carburant propre** » (poids lourds, bennes à ordures ménagères, bus…)

>>> SITE DE L'ABBAYE

9 LE SITE DE L'ABBAYE MIS EN VALEUR

Élu·es référent·es : M. FOURRIER, D. LASNIER, J-P. O'BYRNE

Concernant la reconversion du site de l'Abbaye Notre-Dame, c'est le scénario d'un projet global mêlant la construction de logements sur les anciens terrains de sport et la création d'activités tertiaires (hôtellerie, restauration, espaces tertiaires et de réunion...) qui s'étudie aujourd'hui. Le tout dans le cadre de la valorisation de l'entrée de ville Nord, qui comprend notamment l'Abbaye et l'étude du sens de circulation.

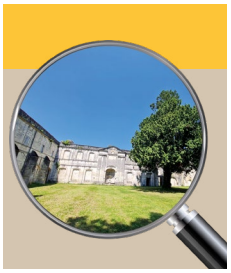

Première étape quand ? :

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en cours de révision afin de permettre de nouvelles constructions à proximité du site de l'Abbaye.

10 UN TIERS-LIEU DANS LA MAISON ALBERT

Élu·es référent·es : M. FOURRIER, D. LASNIER

La Maison Albert va devenir une vraie ruche, prompte à faire émerger les projets collectifs, dans le cadre de la mise en valeur du site de l'Abbaye (lire n°9). L'ancienne scierie va se transformer en un pôle économique et culturel. Valorisation des savoir-faire manuels, lieu de rencontres culturelles, espace d'accueil d'entreprises… Ce futur tiers-lieu accueillera également un plateau technique pour le travail du bois et du fer. Des ateliers et box de travail pourront être loués, ainsi qu'une salle de formation. Véritable lieu de vie et de partage, un espace de restauration devrait également voir le jour.

Les travaux devraient démarrer début 2025.

>>> INFOS CLÉS

> Valorisation de l'Artisanat et de l'Art
> **200 m²** de plateaux techniques

>>> AMÉNAGEMENTS, LOGEMENTS, ÉQUIPEMENTS

11 LA PINOTIÈRE S'AGRANDIT

Élus référents : P. TEXIER, D. LASNIER

La zone d'activité de La Pinotière va s'agrandir. Objectif : répondre aux nombreuses demandes d'entreprises en recherche de terrains pour s'implanter à La Couronne. La commune a pris le parti d'étendre la zone d'activités déjà existante à La Pinotière, sur deux parcelles classées zone agricole mais qui étaient en fait utilisées depuis longtemps par le centre de formation du GRETA pour des exercices de travaux publics.

Première étape : afin de permettre cette extension, une révision du PLUi est nécessaire. Création de la première partie de la zone d'activité espérée : deuxième semestre 2025.

>>> INFOS CLÉS

> Zone de **4,4 ha**

12 DE NOUVEAUX LOGEMENTS «ÎLOT DE LA GARE»

Élu référent : P. TEXIER

17 nouveaux logements, allant du T2 au T3 et construits par le bailleur social Noalis, vont voir le jour Îlot de la gare. Il s'agit de logements individuels locatifs, petites maisons avec jardin. **Le chantier devrait démarrer au deuxième semestre de cette année.** L'aménagement de cet îlot permettra en outre de créer une future liaison douce en coeur de ville, ouvrant la possibilité de rejoindre les écoles, le PEM, l'Espace Culturel Les 2B, la résidence services séniors…

13 11 NOUVEAUX LOGEMENTS RUE PASTEUR

Élu·es référent·es : P. TEXIER, M-C. BILLAUD

L'ancien pensionnat pour filles de la rue Pasteur, fermé depuis les années 1970, va connaître une nouvelle vie.

L'Office Public de l'Habitat de l'Angoumois (OPH) réhabilite ce beau bâtiment pour y créer 11 logements, du T2 au T3 en duplex.

Objectif : mêler les générations au sein d'un bâtiment réhabilité et valorisé dans le respect des règles de l'Art.

Livraison : février 2024

>>> INFOS CLÉS

> **4 logements** sur 11 seront **destinés aux séniors**

>>> INFOS CLÉS

> **9 logements T2**
> **8 logements T3**
> Création d'une liaison douce permettant de rejoindre les différents sites stratégiques de la ville.

14 UNE RÉSIDENCE SERVICES SÉNIORS

Élu·es référent·es : D. LASNIER, M-C. BILLAUD

90 logements. C'est ce que proposera la future résidence services séniors, aménagée et exploitée par le groupe Lamotte sur la friche urbaine (anciens bâtiments industriels « RMS ») située au carrefour de l'allée des Sports et de la rue du Stade.

Le lieu est idéal pour accueillir des séniors car il se trouve en proximité des commerces de centre-ville, du PEM, de la MSP et de l'Espace Culturel.

>>> INFOS CLÉS

> **90 logements**

> Surface du projet immobilier : env. **5500 m2**

15 DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE NUAGE

Élu·es référent·es : N. GRÉVERIE, Z. SEMANE

Le Nuage, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est situé dans le bâtiment de l'ancienne école maternelle impasse du Champ de l'Épine, un local ancien et voué à être démoli dans le cadre du projet de résidence services séniors (lire n°14).

La commune étudie un projet de nouveaux locaux pour reloger l'accueil de loisirs avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie des enfants, ainsi que le cadre de travail de l'équipe du Centre social Le Colibri qui gère le lieu, tout en tenant compte des besoins de places croissantes pour la population.

Ce projet viendra renforcer les liens intergénérationnels où des actions pourront être favorisées mettant l'accent sur les relations entre petit·es et grand·es.

>>> INFOS CLÉS

> Cette démolition intervient dans le cadre du projet de résidence services séniors

> **90 enfants** pourront être accueillis (contre 72 actuellement)

16 L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Élue référente : M-C. BILLAUD

La MSP s'est agrandie en novembre dernier pour accueillir le Pôle Santé de la Femme et de l'Enfant dans un ancien bâtiment SNCF réhabilité par la commune. Deux sages-femmes, un pédiatre et une diététicienne y ont pris place, proposant une offre de soins complémentaire.

Les internes en médecine, formé·es par les médecins de la MSP, pourront consulter et permettre ainsi de garantir une offre de soins aux habitant·es. À terme, ces internes pourront s'installer comme médecins de la MSP de La Couronne. L'objectif est de garantir au maximum la captation des jeunes médecins sur la commune.

Un projet d'extension de 600m2 du bâtiment principal est d'ores et déjà en préparation pour 2026/2027.

>>> INFOS CLÉS

> Extension de **600 m²**

> Financeurs : État (42%), Département (8%) et commune

17 UNE NOUVELLE CHAUFFERIE BIOMASSE

Élus référents : J. BONNET, L. ALVAREZ

Une chaufferie biomasse va être créée place du 14 Juillet pour alimenter un réseau de chaleur. L'objectif est qu'elle se substitue aux anciennes chaufferies gaz de la Salle des Fêtes, de la crèche, de l'école maternelle de l'Étang des Moines et du gymnase Alice Milliat. Cette nouvelle unité de production de chaleur sera alimentée par des plaquettes forestières, « carburant » écologique produit par l'industrie du bois. **Les travaux de construction de la chaufferie sont prévus à partir de mi-2024 pour une durée de 9 mois.**

>>> INFOS CLÉS

> Puissance des chaudières : **460 kW**

> Émission de CO2 évitée : **101 t/an**

> Financeurs : État, ADEME, Département, commune

18 LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE

Élus référents : N. GRÉVERIE, J. BONNET, L. ALVAREZ

Le bâtiment de l'école maternelle du Parc, datant des années 70, ne répond pas aux règles d'isolation thermique et de fonctionnalité actuelles.
C'est pourquoi, la Ville de La Couronne souhaite construire une nouvelle école. Le projet inclut la reconstruction complète des locaux, améliorant les aspects fonctionnels, esthétiques et sécuritaires. L'école proposera 5 classes, plus une classe de très petite section, un réfectoire pour 150 élèves, et des espaces extérieurs aménagés. Le nouvel équipement permettra également d'implanter une classe supplémentaire en fonction de l'évolution des effectifs scolaires.
La commune s'est également engagée dans la démarche Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine (BDNA), inscrivant ce projet dans une démarche environnementale globale et exemplaire en termes de réduction d'énergie et d' impacts négatifs sur l'environnement.
Les premières études ont été lancées, consistant à vérifier la faisabilité de la mise en œuvre d'un système géothermique pour la production de chauffage, le rafraichissement par geocooling et la production de l'eau chaude sanitaire, système offrant des avantages significatifs sur les plans environnemental et économique.

>>> INFOS CLÉS

> **6 classes**

> Réfectoire de **150 élèves**

« Projets », un terme qui s'apparente à l'Avenir. Depuis le début du mandat, l'équipe municipale est à pied d'œuvre pour proposer un « Avenir Innovant et Solidaire » aux Couronnaises et Couronnais.
L'Avenir, c'est travailler sur la résilience dans toutes nos politiques. Face au dérèglement climatique, les élu.es ont la responsabilité de diminuer durablement nos émissions de gaz à effet de serre par la mise en place de mobilités douces et apaisées ainsi que par le développement d'implantation d'énergies renouvelables.
L'Avenir, c'est faire face à une géopolitique instable pour proposer des énergies vertes et vertueuses pour ne plus avoir à subir les hausses de prix des fluides qui pèsent tellement sur le budget des familles et des collectivités, et par la même éradiquer les énergies fossiles et favoriser la biodiversité.
L'Avenir, c'est prévoir le bien être de toutes les catégories d'habitant·es, en créant des espaces destinés aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées en priorisant le vivre ensemble et l'égalité femmes-hommes.
L'Avenir, c'est prendre en compte la santé des habitant.es en favorisant des espaces pluridisciplinaires permettant la formation sur place des jeunes médecins et praticien·nes destiné·es à rester sur le territoire.
L'Avenir, c'est favoriser l'implantation d'entreprises industrielles, de nouveaux commerces et artisanat pour créer de la richesse et de l'emploi sur le territoire. C'est également de développer une urbanisation maîtrisée en proposant de nouveaux logements à énergie positive.
L'Avenir, c'est aussi préserver notre patrimoine d'exception en l'ouvrant à de nouvelles destinations tout en préservant l'Histoire.
L'avenir c'est offrir une solution d'accueil du jeune enfant diversifiée à chaque famille en fonction de leurs besoins, c'est garantir l'égalité des chances. C'est garantir des professionnel·les de la Petite Enfance formés·es, qualifié·es, qui accompagnent les parents dans leur rôle éducatif.
L'Avenir, c'est fournir aux enfants, à leurs enseignant·es et aux ATSEM, une nouvelle école maternelle, soucieuse du bien-être et de l'environnement.
Pour résumer, faire de la Politique, c'est travailler pour l'Avenir, et travailler pour l'Avenir, c'est proposer des Projets qui valorisent les Couronnaises et les Couronnais et une commune résolument tournée vers le Progrès.

Jean-François DAURÉ et son conseil municipal.

VIE MUNICIPALE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

RÉUNIONS PUBLIQUES

En novembre dernier, deux réunions publiques ont eu lieu pour vous expliquer la hausse de la fiscalité.

Rendez-vous le **12 mars prochain** à la rencontre de vos élu·es pour parler d'Avenir et échanger sur les projets qui redessinent notre Ville.

Ensemble, construisons le territoire de demain.

Parce que la sécurité publique est une préoccupation des habitant·es de La Couronne, rendez-vous le **19 mars prochain** pour rencontrer la Direction Départementale de la Sécurité Publique. Un temps d'échange vous permettra de mieux comprendre comment votre Ville veille à la tranquillité et au maintien de l'ordre public sur le territoire.

À l'issue de ces 2 événements un cocktail sera proposé.

FÉVRIER À MAI 2024

SAMEDI 10 FÉVRIER > 18H30

SALLE DES FÊTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LA CORONELLADE

CONTACT : MALICHIER Bernadette - 06 88 93 62 45
nadou55mali@gmail.com

VENDREDI 16 FÉVRIER > 16H30 À 19H30

RUE GISÈLE HALIMI

PAR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG
LA COURONNE – VŒUIL ET GIGET

COLLECTE DE SANG COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

Sur place muni d'une pièce d'identité en réservant le créneau sur monrdvdondesang.efs.sante.fr

CONTACT : BARIT Marie Claude - 06 83 10 36 61
mc.barit@wanadoo.fr

SAMEDI 17 FÉVRIER - 3 DÉPARTS : 11KM > 16H30 / 16 KM > 18H30 / 8 KM > 19H00

BOULODROME DES SÉVERINS

PAR CHARENTE ORIENTATION

TRAIL DE LA CHANDELEUR LA COURONNE

Site du club : **www.cof16.fr**

DIMANCHE 3 MARS > 6H À 19H

ALLÉE DES SPORTS

PAR LA CORONELLADE

BRIC À BRAC

Pour les exposant·es : placement sans réservation et paiement à l'entrée - 2,50€/m
Buvette et restauration sur place

ENTRÉE GRATUITE

CONTACT : MALICHIER Bernadette - 06 88 93 62 45
nadou55mali@gmail.com

MERCREDI 13 MARS > 9H À 13H

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

PAR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG
LA COURONNE – VŒUIL ET GIGET

COLLECTE DE SANG

Sur place muni d'une pièce d'identité en réservant le créneau sur monrdvdondesang.efs.sante.fr

CONTACT : BARIT Marie Claude - 06 83 10 36 61
mc.barit@wanadoo.fr

DIMANCHE 17 MARS > 9H À 18H

RUE JEAN MOREAU, PARKING STADES ET AIRE COUVERTE

PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE LA COURONNE-ITZEHOE

35ÈME BROCANTE

Inscriptions préalables pour les exposant·es
L'association organise sa traditionnelle brocante réservée aux occasionnels et professionnels

GRATUIT POUR LES VISITEURS

CONTACT : VINCENT Francis - 06 78 12 43 57
vincent-fr@wanadoo.fr

DIMANCHE 17 MARS > 14H30

SALLE DES FÊTES

PAR LE COC CYCLISME

THÉ DANSANT DU COC CYCLISME

ORCHESTRE D. MAZEAUD

ENTRÉE 11 €

CONTACT : 06 63 52 06 36

FÉVRIER À MAI 2024

Les 2B
THÉÂTRE MÉDIATHÈQUE HALL D'EXPO

VENDREDI 9 FÉVRIER > 19H30
LES 2B - THÉÂTRE
REPROGRAMMATION DANS LE CADRE DU FESTIVAL SOYAUX FOU D'HUMOUR
LES STÉRÉOTYPES
TARIFS THÉÂTRE

MERCREDI 14 FÉVRIER > 9H30
LES 2B - MÉDIATHÈQUE
Réservation : 05 45 67 29 67
BÉBÉS LECTEURS
GRATUIT

VENDREDI 23 FÉVRIER > 14H30
LES 2B - THÉÂTRE
DANS LE CADRE DU FIFCA FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM COURT D'ANGOULÊME
NE ME QUITTE PAS
En partenariat avec Le Colibri - CSCS La Couronne
GRATUIT

21 ET 28 FÉVRIER > 15H
LES 2B - MÉDIATHÈQUE
CRÉATION DE LANTERNES
Pour les vacances scolaires, l'équipe de la médiathèque vous propose la création de lanternes et une sélection de livres en lien avec la Chine.
GRATUIT

DU 4 AU 15 MARS 2024
SEMAINES DE L'ÉGALITÉ
La 6ème édition de la «Semaine de l'Égalité» est conjointement organisée par la Ville de La Couronne et Le Colibri-CSCS La Couronne. Programme complet à venir.

DU 1ER AU 15 MARS
LES 2B - MÉDIATHÈQUE
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE
EXPOSITION « JEUNESSE POUR L'ÉGALITÉ »
L'exposition rassemble des affiches primées dans le cadre du Prix « Jeunesse pour l'égalité » organisé par l'Observatoire des inégalités.
GRATUIT

6 MARS > 19H
LES 2B - THÉÂTRE
SPECTACLE « HORS NORMES » PAR LA CIE BETTY BLUES
THÉÂTRE ET CHANSONS
À PARTIR DE 8 ANS - DURÉE : 60 MN
Coproduit par l'OARA, les communes de Cenon, St Paul les Dax, Barbâtre, St Hilaire de Riez, le Réseau la Déferlante et l'IDDAC.
Avec le soutien de la ville de Bordeaux, la politique de la ville, la DRAC (complément aide résidence en milieu scolaire), l'Entrepôt au Haillan, Le Théâtre des Beaux à Bordeaux, Salle le Reflet à Tresses, Espace culturel du Bois Fleuri à Lormont, les communes de La Couronne, Hendaye, St-Hilaire de Riez, Barbâtre, Le Teich, St Amand de Coly et L'Amicale laïque de Bègles (festival Abracadabrantesque).
TARIFS THÉÂTRE

13 MARS 2024 > 10H00
LES 2B - MÉDIATHÈQUE
Réservation : 05 45 67 29 67
BÉBÉS LECTEURS
GRATUIT

19 MARS 2024 > 10H00
LES 2B - MÉDIATHÈQUE
Réservation : 05 45 67 29 67
GROUPE DE LECTURE LECTURES SANS FRONTIÈRES
GRATUIT

DU 22 MARS AU 12 AVRIL
LES 2B - HALL
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE
EXPOSITION « HISTOIRE, SPORT ET CITOYENNETÉ, DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES 1896 AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 »
En partenariat avec le CASDEN
Vernissage le 22/03 à 19h
GRATUIT

22 MARS 2024
> HORAIRE À CONFIRMER
LES 2B - THÉÂTRE
SPECTACLE VOLE EDDIE VOLE
ou l'incroyable histoire vraie d'Eddie l'Aigle
Dans sa petite ville anglaise, Michael-Eddie Edwards, 13 ans, est promis au métier de plâtrier, comme son père et son grand-père. Mais voilà qu'un soir, quelques minutes de télévision vont faire basculer le destin du garçon.
TARIFS THÉÂTRE

10 AVRIL 2024 > 10H00
LES 2B - MÉDIATHÈQUE
Réservation : 05 45 67 29 67
BÉBÉS LECTEURS
GRATUIT

15 MAI > 16H30
LES 2B - THÉÂTRE
L'EMCA PROPOSE UN PROGRAMME DE 4 COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION POUR LE POG 2024 EN PARTENARIAT AVEC GRAND-ANGOULÊME
FESTIVAL POG (PETITES OREILLES EN GOGUETTE)
PROJECTION DE COURS MÉTRAGES
3 séances de 4 films courts métrages d'animations pour enfants réalisés par les étudiants de l'EMCA dans le cadre de leur projet d'adaptation au cinéma de livres sont proposés pour cette édition.
GRATUIT

21 MAI > HORAIRE À CONFIRMER
LES 2B - THÉÂTRE
DANS LE CADRE DU FESTIVAL GRAINE DE MÔME PORTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE
SPECTACLE MUSICAL « TROIS QUATRE »
Trois, quatre… C'est ainsi que les chefs d'orchestre donnent souvent le départ aux musicien·nes.
Trois, quatre… C'est justement un spectacle musical qui réunit un chef d'orchestre multi-instrumentiste et deux musiciens.
DÈS 3 ANS - GRATUIT

25 MAI
ABBAYE NOTRE-DAME
EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE
ANIMATIONS SPORTIVES ET NUIT ARCHÉO
Programme complet à venir (p.5).

URGENCE, QUI APPELER ?

15 SAMU	**17** POLICE	**18** POMPIERS	**3919** VIOLENCES SEXISTES/ SEXUELLES
116 000 FUGUES/ DISPARITIONS/ ENLEVEMENTS	**119** ALLO ENFANCE EN DANGER	**0800 003 456** ALLO PARENTS BÉBÉS	**3018** LUTTE CONTRE CYBERHARCELEMENT
3020 NON AU HARCELEMENT	**0800 005 696** CENTRE NATIONAL D'ASSISTANCE ET DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION	**09 74 76 39 63** SOS PARENTALITÉ	**114** URGENCES PERSONNES SOURDES/ MALENTENDANTES

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

> CONTACTS

MAISON DE SANTÉ
1 place de la Gare
16400 La Couronne

Accueil secrétariat :
05 45 65 99 00

Diététitienne Maelle Pierquet :
06 58 38 06 32

PÔLE SANTÉ DE LA FEMME ET DE L'ENFANT
2 place de la Gare
16400 La Couronne

Pédiatre Dr Cuzzi :
05 45 65 83 11

Sages-femmes Aurore Doué / Amandine Houdin :
05 64 13 22 03

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi
8h30-12h00 / 14h30-17h30

Mardi
8h30-12h00 / Fermé

Mercredi
8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi
8h30-12h00 / 14h30-17h30

Vendredi
8h30-12h00 / 14h30-17h30

LA COURONNE CHARENTE

Informations
Mairie : 05 45 67 28 11

TRIBUNE POLITIQUE

Redénomination de l'Espace culturel Les 2B

En soutien aux victimes de violences sexuelles et sexistes, nous avons décidé unanimement de retirer les références à Dominique BESNEHARD, signataire d'une tribune de soutien à Gérard DEPARDIEU, et Marie-France BRIÈRE, les deux co-fondateur·rices du FFA - Festival du Film Francophone d'Angoulême, dans la dénomination de l'Espace culturel de la Ville de La Couronne.

Une décision :

- en cohérence avec les enjeux politiques prioritaires que sont l'égalité des chances, femmes-hommes, et la lutte contre les violences,
- qui se concrétise dans des actions de transformation des cours d'écoles, de détection des violences intra-familiales par les policiers municipaux et agent de médiation sociale, la lutte contre le harcèlement de rue grâce au développement du dispositif «Demandez Angela».

Ce ne sont pas les enjeux financiers qui doivent guider les décisions politiques et sociétales.

Pouvoirs politique, culturel et médiatique, tous responsables.

La Couronne Innovante & Solidaire

LA COURONNE MAGAZINE
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Service communication
Mairie de La Couronne - Place de l'Hôtel de Ville
16400 La Couronne - 05 45 67 28 11

Directeur de publication : Jean-François DAURÉ I Responsable de publication : Maud FOURRIER I Rédaction : Service communication et les services municipaux
Crédits photos : Ville de La Couronne, Adobe Stock, Freepik, ENCORE Design & Communication I Tirage : 4 300 exemplaires sur papier PEFC (issu de forêts gérées)
Conception et impression : AGATE Communication - Angoulême 05 45 61 12 89 - agate.com@wanadoo.fr I Date de parution : février 2024

La Compagnie C'est-pas-du-jeu, Ki m'aime me suive et Red velvet présentent

THÉÂTRE LES 2B
LA COURONNE

SAMEDI
22 MARS

Vole Eddie Vole !

L'incroyable envolée d'Eddie l'Aigle vers les Jeux Olympiques

" Un destin hors du commun ! "
Le Parisien

" 3 comédiens remarquables ! "
Vaucluse Matin

" Magnifique, et bouleversant "
Froggy's Delight

" Un spectacle tout en émotion "
L'Œil d'Olivier

Benjamin LHOMMAS **Sophie ACCARD** **Léonard PRAIN**

Une pièce de :	Mise en scène :	Musique :	Scénographie :	Lumières :
Léonard PRAIN	Sophie ACCARD	CASCADEUR	Blandine VIEILLOT	Simon CORNEVIN

Conception graphique : François Supiot - www.supiot-da.com / illustrateur : Francis Buchet / Licences R-22-5916 / L-R-22-5918